Eclipse® F2

FICHE TECHNIQUE

INFORMATION PRODUIT	
Catégorie	Protection temporaire contre la chaleur et l'excès de lumière sans besoin de nettoyage
Description	Eclipse® F2 est une peinture d'ombrage blanche pour serres. Elle protège les cultures des pics saisonniers de chaleur et de température. Eclipse F2 s'applique à l'extérieur des serres de tout type.
Propriétés	• Protection temporaire de vos cultures • Degré d'ombrage ajustable • Durée de protection variable • S'élimine progressivement • Pas besoin de nettoyage en fin de saison • S'applique facilement sur tous les types de serres
Usage recommandé	Pour tous les types de serres
Surface conseillée	Convient pour le verre, l'acrylate, le polycarbonate et les films plastiques
Utilisateurs identifiés	Industriel – Réservé à un usage professionnel

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	
Aspect physique	Liquide
Couleur	Beige
Odeur	Neutre
pH	8,5 – 9,5
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Densité	1,37 g/cm³
Viscosité	3000 mPa·s Brookfield, 20 rpm, 20 °C
Résistance à l'usure	Résistant à l'usure jusqu'à deux mois, en fonction des conditions météorologiques. S'élimine progressivement au cours d'une saison.
Plus transparent lorsque humide	Oui
Réglementation de transport (ADR, RID, IMDG, IATA, IDN)	Pas de restrictions

CONDITIONS DE STOCKAGE	
Conditionnement	Seau de 15 kg (= 10,9 l) 1 palette contient 44 seaux sauf en cas d'envoi en conteneur (1 palette 100 x 120 cm contient 56 seaux pour les conteneurs)
Durée de conservation	Les conditionnements non ouverts ont une durée de conservation de 2 ans. Après un an, il est nécessaire de bien remuer avant de mélanger le produit à l'eau. Conservez uniquement le produit dans le conditionnement d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Les produits doivent être protégés contre le gel (au-dessus de 5 °C) et contre la surchauffe (au-dessus de 35 °C).

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954

Eclipse® F2

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI	
Préparation de la surface	La surface doit être propre et sèche avant d'appliquer Eclipse F2 Une surface propre améliore la durabilité. Il est préférable de fermer le bassin d'irrigation pendant l'application de Eclipse F2.
Conditions météorologiques	• Une température extérieure entre 5 et 30 °C. • Une vitesse du vent inférieure à 2 m/s (7 km/h) • Pour un séchage rapide : humidité relative (HR) < 80 % • Ne pas appliquer Eclipse F2 sur une surface humide ou lorsqu'on prévoit de la pluie dans les 12 heures
Équipements	L'application doit être effectuée par pulvérisation du liquide sur la surface : • Avec un pulvérisateur • À la main avec un pistolet pulvérisateur • Par hélicoptère
Protection personnelle	• Lunettes de protection • Gants de protection
Quantité	Eclipse F2 15 kg

Seaux / ha		Ombrage hémisphérique brut (verre inclus)	Ombrage perpendiculaire net (verre exclus)	
Machine	Manuelle	PAR	PAR	NIR
4	5	40%	17%	17%
8	9	51%	34%	34%
15	17	67%	56%	56%
23	25	76%	65%	65%

Les données mentionnées ci-dessus sont les valeurs d'ombrage maximales obtenus dans des conditions idéales, dans un laboratoire. En fonction de la technique d'application, de la météo et du type de serre, les valeurs d'ombrage obtenus par l'utilisateur final peuvent variées.

Dilution	Diluez Eclipse F2 avec de l'eau propre pour préparer votre liquide de pulvérisation : Application à la machine : 1 000 – 1 500 litres de liquide de pulvérisation pour 10 000 m^2 Application à la main : 1 700 – 2 000 litres de liquide de pulvérisation pour 10 000 m^2
Qualité de l'eau	Notre préférence est de toujours utiliser de l'eau propre avec un pH entre 6 et 8, et une CE entre 30 et 60 mS/s. Surtout si vous utilisez une autre eau (par exemple, de l'eau osmosée ou de l'eau de puits).
Temps de séchage	Le temps de séchage dépend de la température extérieure, de la température du plastique et de la vitesse du vent. Le revêtement doit avoir séché avant la tombée de la nuit, car la condensation pourrait endommager la couche. Il est recommandé d'appliquer Eclipse F2 pendant les périodes de séchage rapide.
Elimination	Eclipse F2 s'élimine progressivement au cours de la saison en fonction des conditions météorologiques. Eclipse F2 peut être facilement supprimé à l'aide d'Eclipse Net.

ENVIRONNEMENT	
Test	D'après les résultats de l'expérience Astredhor 2020 (disponible sur demande), les produits d'ombrage Sudlac n'ont au-cun impact sur le développement et la croissance des jeunes plants de tomates et de concombres. Cependant, nous recommandons de laisser l'eau de rinçage se décanter pendant 24 heures avant l'irrigation.
Précautions environnementales	Toujours diluer les produits avec de l'eau dans la bonne quantité avant de les utiliser. Appliquez le revêtement à la machine si possible, cela donne une couche plus uniforme et moins de perte de produit dans l'environnement. Rejeter l'eau de nettoyage dans le cours d'eau sans débit peut donner une turbidité ou provoquer un blanchiment, assurez-vous d'un débit suffisant.

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954